

AVIS AUX PARENTS, TUTRICES OU TUTEURS

Cher parent, tutrice, tuteur,

Le

Le bien-être et la sécurité de tous les élèves sont une priorité pour le CEPEO. Ainsi, l'administration de l'école a mis en place des mesures pour répondre à cet objectif. À l'issue de consultations auprès de la communauté scolaire, je vous informe de l'installation de caméras de surveillance vidéo dans nos installations scolaires, comme moyen de prévention et de dissuasion.

Tout renseignement obtenu à l'aide des enregistrements vidéo est confidentiel et ne sera visionné que par les personnes responsables.

Soyez assuré, cher parent, tutrice, tuteur, que cette procédure est conforme à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée de l'Ontario* et à la *Loi sur l'éducation de l'Ontario*.

Si vous désirez obtenir plus d'information, vous pouvez consulter la directive administrative INS09-DA4, sur le site internet du Conseil.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La direction de l'école/service,